



L'écolo-sac, une initiative emballante!

RECYC-QUÉBEC appuie un projet pilote pour une alternative durable aux sacs d'épicerie dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ville de Saguenay, le 13 septembre 2005 – Prenant part au lancement d'un projet pilote visant à réduire l'utilisation des sacs en plastique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le président-directeur général de la société d'État RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, rappelle que le succès de cette initiative repose essentiellement sur la participation de chacun des consommateurs qu'il invite à se convertir aux écolo-sacs!

Initié par Criteria, une entreprise locale qui œuvre dans le secteur de l'environnement, ce projet permet d'offrir à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean la possibilité d'acheter des écolo-sacs réutilisables et recyclables, dont la durée de vie est estimée à plus de dix ans. C'est par l'entremise de plusieurs commerces et institutions, principalement des marchés d'alimentation, que les sacs seront vendus. La société RECYC-QUÉBEC est heureuse d'appuyer ce projet qui respecte les principes du développement durable.

Soulignant la mobilisation et le dynamisme des nombreux partenaires collaborant à la mise en œuvre de ce projet, monsieur Lemieux indique : « *De telles initiatives méritent d'être encouragées. Je suis convaincu que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean répondra avec enthousiasme à cette invitation à poser un geste écologique dont la multiplication résultera en une réduction significative du nombre de sacs de plastique et en la préservation de nos ressources. Voilà donc une bonne habitude à prendre!* » Évoquant l'attention des médias et du public face à la surconsommation des sacs de plastique, il ajoute : « *Partout au Québec la population est de plus en plus sensible à ce problème et comprend l'importance d'appliquer le principe des 3RV selon lequel on doit favoriser, dans cet ordre, la réduction à la source et le réemploi, avant de recourir au recyclage et au compostage des matières résiduelles.* »

Selon RECYC-QUÉBEC, chaque année, environ 2 milliards de sacs en plastique sont utilisés au Québec pour satisfaire les besoins des consommateurs, ce qui représente plus de 10 sacs par famille, par semaine. Bien que recyclables, actuellement la majorité des sacs de plastique sont éliminés. Lorsque jetés aux ordures et ainsi voués à l'incinération ou à l'enfouissement, les sacs de plastique peuvent contribuer à des problèmes environnementaux liés à l'élimination des matières résiduelles. Dispersés par le vent, ils constituent une nuisance visuelle et causent des dommages à la faune ailée et marine. La situation s'améliore toutefois graduellement grâce à la mise sur pied d'initiatives visant à réduire le nombre de sacs. De plus, quelque 60 % de la population québécoise a désormais accès à des services de collecte sélective qui acceptent les sacs de plastique en vue de leur recyclage.

Rappelons que la société d'État RECYC-QUÉBEC, qui célèbre cette année ses quinze ans d'existence, a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le

réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. Elle est l'organisme désigné pour coordonner les activités de mise en valeur prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Source :

Sophie Gagnon
Responsable des communications
RECYC-QUÉBEC
(418) 643-0394, poste 3225
s.gagnon@recyc-quebec.gouv.qc.ca
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca